



FCPI

Objectif

Innovation

Patrimoine 2

**Compte rendu
semestriel d'activité
au 31 mars 2020**

Au 31 mars 2020

Valeur liquidative Part A

731,34 €

Montant total distribué

300,00 €

Évolution des performances*

Variation depuis 6 mois**	-11,7%
Variation depuis 1 an	-23,2%
Variation depuis l'origine	+106,3%

* Distributions incluses

** Cette variation significative est expliquée en page 3

Caractéristiques générales du Fonds

Forme juridique	FCPI
Date de constitution	22 mai 2009
Date de clôture comptable	30 septembre
Périodicité de valorisation	semestrielle
Date de mise en pré-liquidation	16 mai 2016
Société de gestion	Idinvest Partners
Dépositaire	RBC IS
Commissaire aux comptes	Groupe Aplitec
Code Isin part A	FR0010724849
Valeur d'origine Part A	500,00 €

Actif net du Fonds

18 908 963,24 €

Revue de gestion au 31 mars 2020

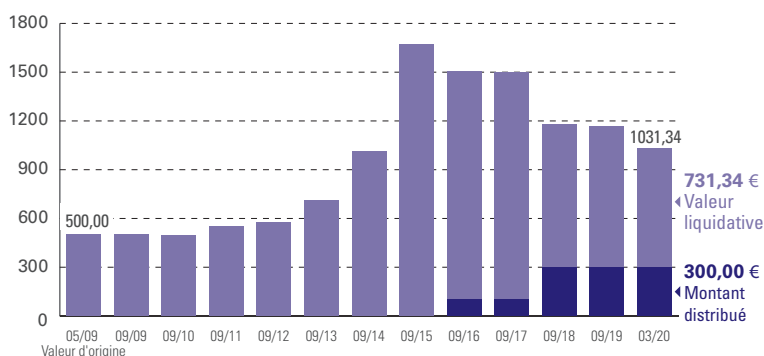
Au 31 mars 2020, le FCPI Objectif Innovation Patrimoine 2 a investi dans 16 sociétés innovantes dont 6 ont été cédées et 2 liquidées. Le montant restant investi dans les 8 sociétés innovantes en portefeuille s'élève à 12,1 millions d'euros (en valeur estimée).

Les investissements diversifiés, qui représentent la partie de l'actif non investie dans les sociétés innovantes, s'élèvent à 6,8 millions d'euros (en valeur estimée, nette des créances et dettes) et sont principalement composés d'OPCVM monétaires et obligataires.

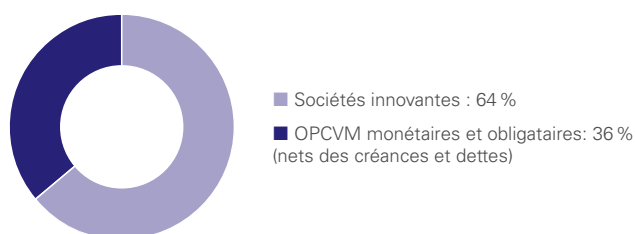
Depuis l'origine, le FCPI Objectif Innovation 2 a procédé à deux distributions partielles d'actifs pour un montant total de 300,00 euros par part, soit 60 % de votre investissement initial.

Rappel : Par décision du Directoire en date du 21 février 2019, Idinvest Partners a souhaité prolonger la durée de vie du FCPI Objectif Innovation Patrimoine 2 d'une année à compter du 30 septembre 2019. Cette décision a été prise en conformité avec l'article 4 du Règlement du fonds. L'équipe de gestion porte toute son attention sur l'étude des opportunités de cession des participations du portefeuille afin de distribuer aux porteurs les sommes provenant des différentes opérations.

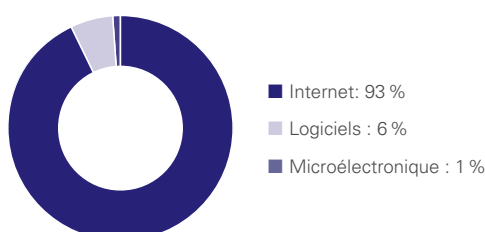
Évolution de la valeur liquidative de la part A (en €)



Répartition du portefeuille (en valeur estimée)



Répartition sectorielle du portefeuille (en valeur estimée)



Investissements en sociétés innovantes

Faits marquants sur le semestre

Réinvestissement

Au cours du semestre, le FCPI Objectif Innovation Patrimoine 2 a réinvesti 0,1 million d'euros dans la société Crocus Technology afin de lui permettre de poursuivre son développement.

Variations de valorisation

Au 31 mars 2020, la baisse de valeur constatée sur le semestre s'explique principalement par les changements de valorisation suivants :

- Le cours de bourse de la société Criteo en baisse suite à la chute des marchés financiers liée à la pandémie de Covid-19.
- La société Crocus Technology a été revalorisée à la baisse sur la base d'un multiple de chiffre d'affaires, méthode validée par des experts indépendants, reflétant les difficultés qu'elle rencontre dans son développement.
- Les titres de la société Pretty Simple ont été revalorisés à la baisse sur la base du prix d'une opération de cession en cours.
- Les titres des sociétés RBP Luxembourg (holding de la société ZEturf) et Scality ont été revalorisés à la baisse sur la base du prix d'une opération de cession en cours. (cf. focus)

Nombre de sociétés innovantes

8 sociétés

Valorisation de ces investissements

12,1 millions €

Variations de valorisation significatives au cours du semestre

Sociétés innovantes	Secteur	Variation	Référence de valorisation
Criteo	Internet	↘	Cours de bourse
Crocus Technology	Microélectronique	↘	Valorisation par multiples de chiffre d'affaires
Pretty Simple	Internet	↘	Prix d'une opération de cession en cours
Scality	Logiciels	↘	Prix d'une opération de cession en cours
RBP Luxembourg	Internet	↘	Prix d'une opération de cession en cours

Avertissements

- Conformément à la législation, la composition de l'actif net, la valeur de l'actif net et la valeur liquidative des parts du Fonds au 31 mars 2020 ont fait l'objet d'une attestation du Commissaire aux Comptes. Cette attestation est disponible sur simple demande à la société de gestion.
- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- Toute reproduction, copie, duplication, transfert, sous quelque forme que ce soit, concernant tout ou partie des informations, données financières et recommandations préconisées par Ildinvest Partners sont strictement interdites.

Cession de participations

Ildinvest Partners a lancé début 2019 un process de cession sur le marché secondaire d'un portefeuille de titres de sociétés non cotées détenues par plusieurs Fonds en fin de vie. Parmi celles-ci, 2 sociétés du Fonds Objectif Innovation Patrimoine 2 : ZEturf et Scality.

Afin d'organiser une transaction compétitive et tenter d'obtenir le meilleur prix, une première phase de préparation de 6 mois a été nécessaire : réalisation de valorisations indépendantes du portefeuille, appels d'offres pour choisir les meilleurs conseils au meilleur prix (Lazard comme banquier, Clifford Chance comme avocat), préparation de la documentation marketing, revue juridique et rédaction d'une note de déontologie.

Une seconde phase a ensuite été organisée au cours de laquelle les équipes d'Ildinvest Partners ont présenté le portefeuille à plus de 50 investisseurs potentiels, présélectionnés car spécialisés dans l'achat de ce type d'actifs. À la suite de ces rencontres, plusieurs offres fermes ont été reçues.

Après avoir sélectionné la meilleure offre, une troisième et dernière phase a été nécessaire afin de permettre à l'acquéreur de réaliser ses travaux d'audit financier et juridique. Cette phase a été suivie d'une nouvelle négociation du prix et de la rédaction de la documentation juridique. La signature définitive a finalement abouti en mai 2020 et une première partie du prix de cession a été versée par l'acquéreur au même moment.

Suite à cette opération, le FCPI Objectif Innovation Patrimoine 2 sera donc en mesure d'effectuer en juillet prochain une distribution partielle d'actifs d'un montant de 200 euros par part, représentant 40 % de votre investissement initial. Dans le cadre de cet accord de cession, un complément de prix devrait être perçu par le Fonds au cours du premier semestre 2021 et ainsi permettre une nouvelle distribution.



HSBC France - SA au capital de 337 189 135 € - SIREN 775 670 284 RCS Paris
Agréée par l'ACPR - Siège social : 103, avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris



Idinvest Partners
117, avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris - France

www.idinvest.com

SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 000 000 euros - 414 735 175 R.C.S Paris
Société de gestion agréée par l'AMF sous le n° GP 97-123